



PROCEDURE ADAPTEE
(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

[Annonce intégrale parue au BOAMP sous le n° 26-35324](#)

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ

Direction Juridique, des Assemblées et Commande Publique

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX

Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHE :

Accord-cadre à bons de commande pour des prestations de sécurité

DUREE DU MARCHE :

Le marché sera conclu pour une période d'un an à compter de sa notification.

Le marché sera conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes sans maximum et avec maximum.

Le montant maximum des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Maximum HT
150 000 €

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au **Lundi 4 Mai 2026 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).